

Les officiers FTP n'avaient de raison d'être que dans la mesure où ils bénéficiaient de la confiance des camarades soldats, dans la mesure où ils défendaient un nouveau type d'armée, (Comités de soldats - Education politique des camarades - Egalité de soldes et de conditions d'existence). Dans la mesure où les officiers FTP défendaient cela, ils avaient raison de penser que les soldats les soutiendraient face à l'Etat-Major bourgeois.

En somme, deux solutions se présentaient.

1er) Lutter contre la structure de l'armée bourgeoise ; lutter pour une armée prolétarienne. Ce qui revenait à lutter pour la Révolution Sociale.

2ème) Faire un compromis avec la bourgeoisie sur le dos des soldats. Dire à l'Etat-Major- "Nous avons tant et tant de soldats derrière nous. Nous seuls pouvons leur faire accepter le système militaire bourgeois. A CONDITION que vous mainteniez nos grades."

En fin de compte cette dernière solution équivalait à une capitulation devant les bourgeois. Car, dans la mesure où les officiers FTP se séparaient des hommes, ces derniers se désintéressaient de la "lutte pour le maintien des grades" et en conséquence, les officiers FTP n'avaient plus qu'un poids réduit devant l'Etat-Major.

Comme il fallait s'y attendre, c'est cependant la deuxième solution qui convenait à la direction du P.C.F. C'est également une solution du même genre que les dirigeants stalinien adoptèrent pour avoir des ministres.

Sur le plan militaire, s'il est vrai que la colonne Fabien ressemblait peu dans sa structure à l'armée Rouge de Lénine et de Trotsky, par contre il faut dire qu'elle était cent fois plus démocratique que l'armée de Staline. Ceci aussi nous explique l'orientation des dirigeants stalinien.

Malheureusement pour les "théoriciens" du G.T.L. il n'y a pas de place possible entre l'Armée bourgeoise et l'Armée Rouge. En recréant la hiérarchie bourgeoise dans le G.T.L. l'officier du PCF préparait sa capitulation devant les culottes de peau.

Lors de la première paie, autant que je m'en souviens, le soldat touchait à peu près 900 frs par mois, le lieutenant 5.700 frs, le capitaine 7.000, etc.

Je proposais que les salaires soient répartis également entre tous en tenant compte des soldats qui avaient des charges de famille.

Plusieurs officiers acceptèrent, mais la majorité repoussa cette proposition en sortant des arguments dignes de Naphthalinards sur les "frais qu'a un officier".

A ma connaissance, ma compagnie est la seule où le partage fut fait.

La capitulation du GTL devant l'Etat-Major se préparait doucement.

Les arguments suivants étaient mis en avant :

"Pour qu'on soit "intégré", il faut que le GTL donne les apparences d'une armée régulière, dans l'uniforme d'abord (d'accord), mais aussi, dans la tenue générale (attention aux chants séditions) et dans le respect de la hiérarchie avec tout ce que cela comporte. Il faut éviter des histoires comme la traversée de Thionville qui s'est faite, poing levé, au chant de l'Internationale. Il faut insister auprès des soldats pour qu'ils n'insultent plus les gendarmes militaires et qu'ils ne les menacent pas de la pendaison, etc"

Le résultat, c'est qu'on vit à Montmédy un Mess pour les officiers. Mess dans lequel les soldats n'avaient pas le droit de consommer.

On vit dans la cour du cantonnement un lieutenant engueuler deux soldats qui chantaient "La jeune Garde". On vit des capitaines recommencer à se ballader à cheval devant les Cies. Un petit scandale éclatât parce qu'un